

Portrait - synthèse
DU TERRITOIRE DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU



MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
1. Le territoire	4
2. Les caractéristiques socioéconomiques	5
Taux de variation et structure d'âge	5
Ménage	6
Scolarité	6
Revenu	6
Logement	6
Mobilité	7
3. Les caractéristiques économiques	8
Taux d'activité et de chômage	8
Lieu de travail	8
Répartition des emplois et des entreprises	8
Secteur primaire	9
Secteur secondaire	10
Secteur tertiaire	10
4. Les caractéristiques de l'occupation du territoire	11
Milieux naturels	11
Organisation spatiale	12
Services et infrastructures	14
Transport	16
Culture, sports, loisirs et récréotourisme	18
Patrimoine	19
Conclusion	19

PRÉAMBULE

Phase préparatoire de la révision du Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD), le portrait du territoire est un état des lieux à une période donnée. Il permet de faire un bilan, d'établir des constats et de construire le futur en se basant sur les forces et les faiblesses qui s'en dégagent.

Le présent document est la synthèse d'un portrait qui a été réalisé durant près d'un an, à collecter, compiler et analyser diverses données statistiques et de terrain, dans les grands domaines qui composent notre territoire. Il constitue surtout l'amorce de la révision du SADD de 3^e génération de la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR). Le SADD est un outil de planification, dont le contenu est prescrit par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, et auquel les municipalités et les villes qui composent la MRCVR doivent se conformer par l'adoption de plans et de règlements d'urbanisme de concordance. Ce portrait a également été un des piliers de l'élaboration de la Planification stratégique 2020-2025 de la MRCVR, adoptée en juin 2019, et contribue à mettre en application les orientations de cette Planification.

Reffet de ce que nous sommes actuellement, cette synthèse présente un échantillon des données sociodémographiques, économiques, territoriales, environnementales et culturelles qui définissent la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

Bonne lecture!

NOTE

Toutes les sources des données présentées dans ce document sont disponibles dans une annexe accessible sur le site Web au www.mrcvr.ca.



1. LE TERRITOIRE

2020



130 685
habitants



Territoire d'une
superficie de
605 km²



Répartie sur
7 municipalités et 6 villes

Chaque municipalité/ville présente des caractéristiques distinctives, à travers une mosaïque de milieux bâtis, naturels et agricoles. Sans nier ces particularités locales, qui émanent des milieux naturels, de l'héritage patrimonial et du contexte de développement résidentiel, commercial et industriel dans lequel elles ont évolué, un regroupement en trois (3) secteurs permet de généraliser certains aspects des analyses.

SECTEUR VALLÉE-NORD

Quatre (4) noyaux villageois sont répartis de part et d'autre de la rivière Richelieu, dans des municipalités où l'agriculture représente une activité économique de premier plan.

SECTEUR VALLÉE-CENTRE

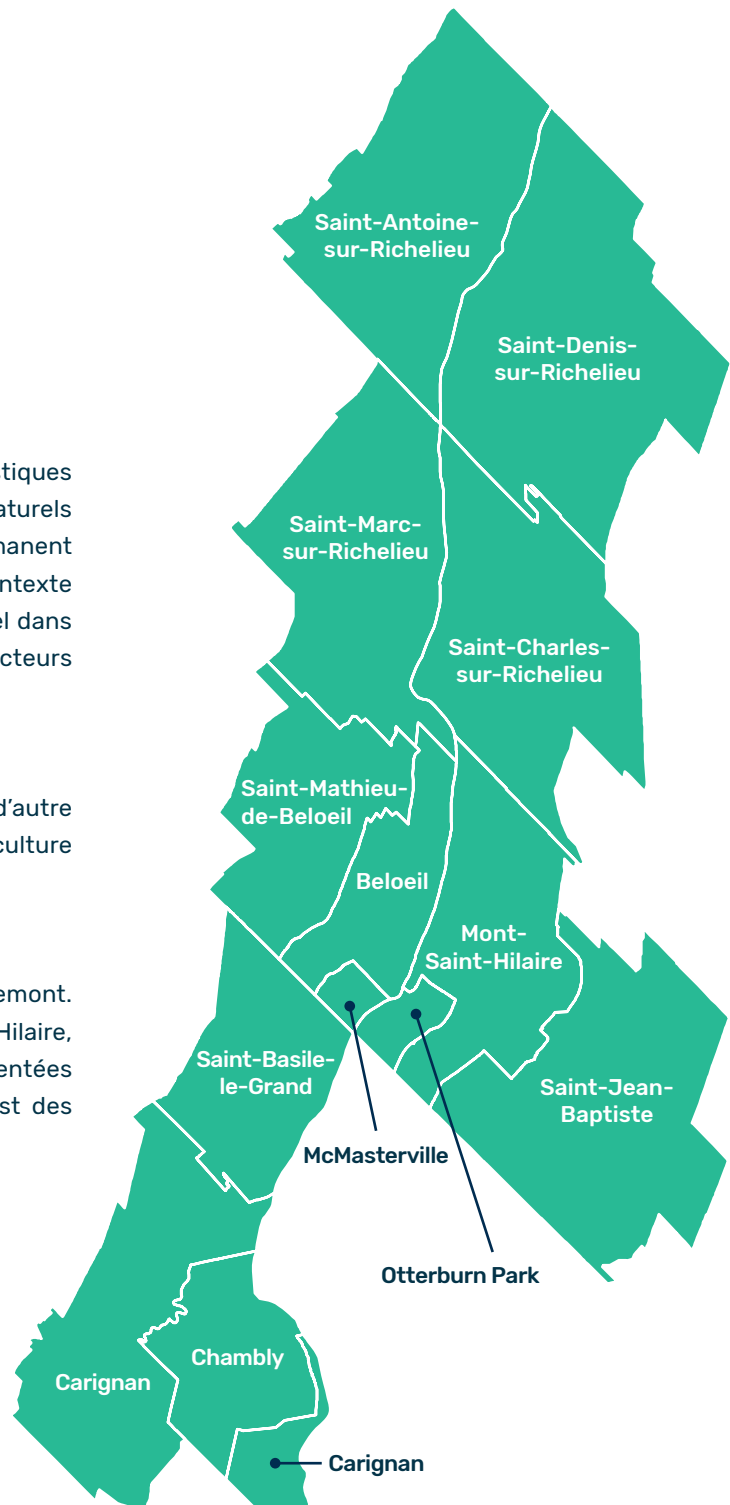
Il est situé entre les monts Saint-Bruno et Rougemont. Il comprend le pôle commercial de Belœil-Mont-Saint-Hilaire, avec sept (7) municipalités/villes généralement orientées vers Montréal, en raison de la configuration est-ouest des axes routiers, la route 116 et l'autoroute 20.

SECTEUR VALLÉE-BASSIN

Il est caractérisé par une concentration urbaine et commerciale le long de la route 112, celle-ci et l'autoroute 10 assurant un lien avec Montréal. Les villes de Carignan et de Chambly ont une vitrine sur le bassin de Chambly, et sur son potentiel récréotouristique.

Le poids démographique de la MRCVR représentait 23 % de celui de la couronne Sud et 3 % de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

RECENSEMENT DE LA
POPULATION EN 2016



2. LES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES

TAUX DE VARIATION ET STRUCTURE D'ÂGE

Dans son ensemble, la MRCVR a bénéficié d'une croissance démographique de 76 % durant la période 1981-2016. Après avoir connu un pic lors de la période 2001-2006, le rythme de croissance a ralenti à 7 % sur celle de 2011-2016. Il est prévu qu'à l'horizon 2036, la MRCVR compte 143 800 habitant(e)s, soit 18 700 personnes de plus qu'en 2016, alors qu'elle en a accueilli plus de 28 000 depuis 2001.

La pyramide des âges de l'ensemble de la MRCVR diffère de celle de la province du Québec : la part relative de personnes âgées de 14 ans et moins est supérieure de 3 %, tandis que le grand groupe des 65 ans et plus totalise 3 % de moins.

La MRCVR n'est pas épargnée par la tendance au vieillissement de la population avec 15 % de personnes âgées de 65 ans et plus, une part qui pourrait atteindre 24,4 % en 2036. L'âge médian varie de 37 ans à Chambly, à 49 ans à Saint-Charles-sur-Richelieu. Cette dernière municipalité compte la plus faible proportion d'enfants.

Part relative de la population de la MRCVR en fonction du grand groupe d'âge

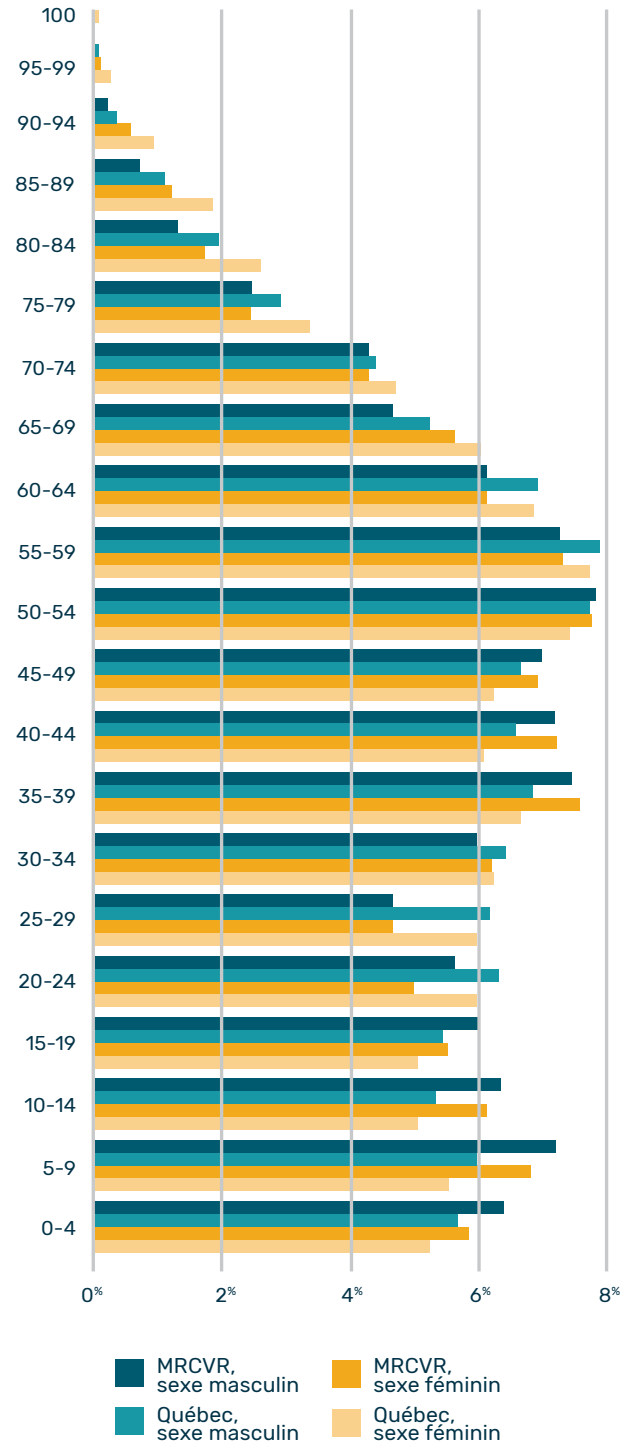
	0 à 14	15 à 64	65 à 84	85 et +
MRCVR	19,5 %	65,2 %	13,8 %	1,5 %
Montérégie	17,2 %	64,9 %	16 %	2 %
Québec	16,3 %	65,4 %	16 %	2,3 %

Source: Statistique Canada, recensement 2016

Tous les cinq ans, Statistique Canada mène un recensement qui permet de brosser un portrait statistique détaillé de la population canadienne sur un ensemble de thèmes et pour différentes échelles géographiques. Le recensement le plus récent a eu lieu en mai 2016.

LES DONNÉES DE
STATISTIQUE CANADA

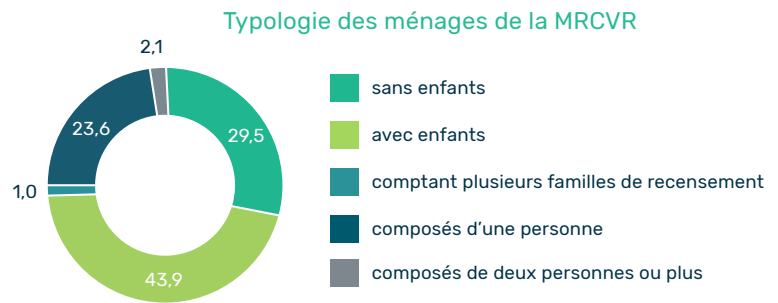
Population de la MRCVR en fonction du groupe d'âge



MÉNAGE

Durant la période 1981-2016, la taille moyenne des ménages a décru, passant de 3,3 à 2,5 personnes par ménage. Sur les 48 750 ménages de la MRCVR, près de la moitié comprenaient des enfants.

Source: Statistique Canada, recensement 2016



SCOLARITÉ

Chez les 25-64 ans, le niveau de scolarité est élevé avec 74,3 % de diplômé(e)s postsecondaires, dont 28,2 % de niveau baccalauréat ou supérieur, des niveaux supérieurs de 6 % à ceux du reste de la province. La progression est marquée chez les 25-34 ans, où les femmes ont plus que doublé le taux de scolarité de niveau baccalauréat ou supérieur (40 %) en comparaison avec les 65-74 ans (16,5 %). C'est à Saint-Jean-Baptiste que l'on retrouve le plus de population (23,8 %) ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade.

REVENU

Le revenu médian par ménage est de 84 889 \$, contre 54 664 \$ en 2001. La MRCVR se compare avantageusement à la Montérégie (67 165 \$) et au Grand Montréal (61 876 \$) et se situe au premier rang des MRC de la CMM, dépassant légèrement la couronne Sud (80 953 \$). Cependant, 6,3 % des ménages de la MRCVR (7 600 personnes) sont considérés comme étant en situation de faible revenu, selon la Mesure de faible revenu après impôts de Statistique Canada.

LOGEMENT

La maison individuelle représente les deux tiers du parc de logements de la MRCVR, qui compte près de 50 000 logements. Près de 80 % des logements, dont la valeur moyenne est de 327 000 \$, sont occupés par un ménage qui en est propriétaire, comparativement à 61,4 % pour le reste du Québec. En 2016, Carignan est la ville qui en compte le plus (92,1 %), alors que McMasterville est la municipalité où on en retrouve le moins (67,4 %).

TYPE DE LOGEMENT		
Maison individuellement non attenante		67 %
Autre logement attenant	Maison jumelée	5 %
	Maison en rangée	2,2 %
	Appartement ou plain-pied dans un duplex	3,3 %
	Appartement dans un immeuble de moins de cinq (5) étages	21,3 %
	Autre maison individuelle attenante	0,4 %
	<i>Sous-sol</i>	32,3 %
Appartement dans un immeuble de cinq (5) étages ou plus		0 %
Logement mobile		0,8 %
Total (nombre)		48 745

Source: Statistique Canada, recensement 2016, logements privés occupés par type de construction résidentielle

La densité moyenne observée pour la fonction résidentielle dans les périmètres d'urbanisation (PU) se situe à 12,5 logements par hectare (log/ha). À noter que la densité des résidences construites entre 2010 et 2015 est de 19,7 log/ha, révélant une tendance à favoriser des milieux de vie compacts et une typologie de logements plus diversifiée, en réponse aux objectifs de consolidation du tissu urbain.

MOBILITÉ

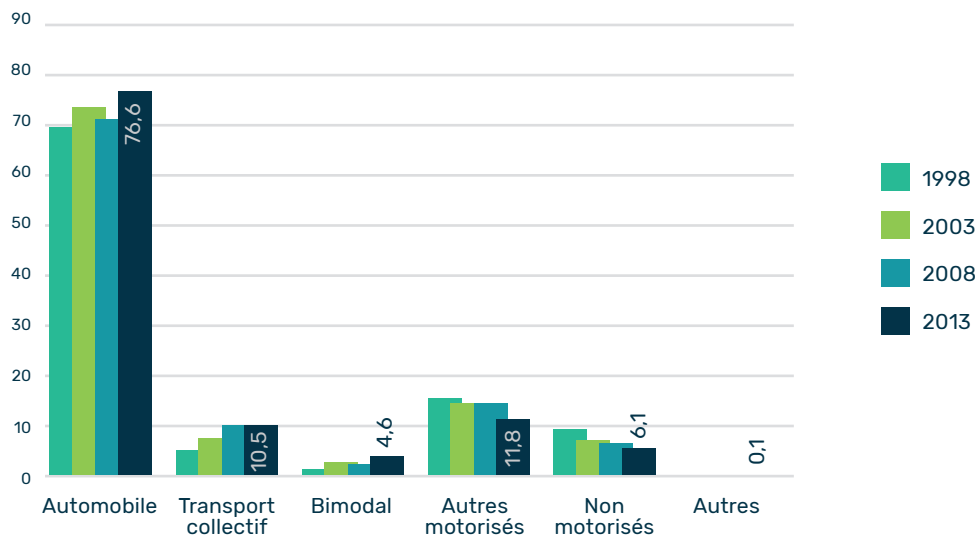
En 2016, le nombre de véhicules par logement s'établit à 1,7 et l'automobile demeure le mode de transport privilégié. Entre 2008 et 2013, alors que la population de la MRCVR a augmenté de 8 %, le nombre de véhicules de promenade a crû de 12,8 % et le nombre de déplacements de 20,6 %. En période de pointe matinale, la part modale de l'automobile atteint 77 %, tandis que celle des **transports collectifs** dépasse légèrement 10 %. La part modale des déplacements actifs se situe à 8 %, ou 12 % par rapport aux déplacements internes sur le territoire de la MRCVR. Un (1) déplacement sur cinq (5) (tous modes confondus) a pour destination la couronne Sud et un (1) déplacement sur dix (10), Montréal.

L'objectif du PMAD est de 35 % de déplacements en période de pointe du matin en transport en commun d'ici 2021.

Le PMAD est le plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM, un outil de planification pour les 82 municipalités du Grand Montréal.

**TRANSPORTS
COLLECTIFS**

Évolution de la part modale des déplacements ayant pour origine la MRCVR en période de pointe du matin



Sources: Mobilité des personnes dans la région de Montréal, Enquêtes Origine-Destination 1998; 2003, version 03.a période automne; 2008, version 08.2a, 2013, version 13.2a. Tous motifs sans retour.

Traitement: MRCVR

*En 1998, Saint-Bruno-de-Montarville était incluse, mais pas Saint-Jean-Baptiste.

3. LES CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

TAUX D'ACTIVITÉ ET DE CHÔMAGE

Plus de 71 600 personnes composent la population active. En 2016, les taux d'activité et d'emploi sont particulièrement élevés, respectivement 71,5 % et 68,4 %, bien au-dessus de ceux de l'ensemble de la Montérégie à 62,5 % et 59,1 %. À 4,3 %, le taux de chômage est particulièrement bas et se compare avantageusement à celui de l'ensemble de la Montérégie (5,4 %). Les récents événements liés à la COVID-19 modifient ce portrait et risquent d'avoir des répercussions inconnues à plus ou moins long terme.

LIEU DE TRAVAIL

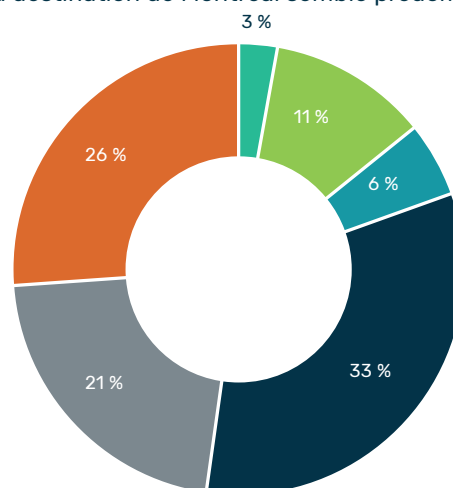
Avec deux (2) fois moins d'emplois que de travailleur(-euse)s sur le territoire, 71,6 % de la population active se déplaçait, en 2016, à l'extérieur de la MRCVR pour se rendre au travail. Cette dynamique est plus élevée dans les municipalités/villes aux extrémités du territoire de la MRCVR comme à Carignan (81,9 %) et à Chambly (77,5 %), tournées vers Brossard et Saint-Jean-sur-Richelieu; de même qu'à Saint-Antoine-sur-Richelieu (75,8 %), en raison notamment de la proximité de Varennes et de Sorel-Tracy. Quant à Saint-Basile-le-Grand (79,5 %), la destination de Montréal semble prédominante selon le portrait des déplacements.

À Saint-Jean-Baptiste et à Saint-Denis-sur-Richelieu, plus d'une (1) personne sur quatre (4) occupe un emploi dans sa municipalité de résidence. La présence d'entreprises d'importance dans ces municipalités n'est pas étrangère à ce phénomène. Il en va de même pour Belœil (21,3 %) et Chambly (18,6 %) qui ont un bassin d'emplois considérable dans le secteur commercial et des services.

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES ENTREPRISES

Plusieurs organismes œuvrent dans le domaine du développement économique. Le Service du développement agricole, culturel, économique, social et touristique de la MRCVR, anciennement le Centre local de développement de La Vallée-du-Richelieu (CLDVR), a pour mission depuis 2019 de favoriser l'essor économique sur le territoire et d'accompagner les entreprises, dans une structure d'économie de marché ou d'économie sociale. Depuis 1998, plus de 3 500 entrepreneur(-euse)s ont eu recours à ses services, dont 125 en 2019.

Trois (3) chambres de commerce sont également actives dans la MRCVR et aident près de 3 800 entreprises qui offrent 34 400 emplois, principalement dans le secteur tertiaire, qui concentre 80 % de tous les emplois. 90 % des entreprises comptaient moins de 20 employé(e)s.



SECTEURS	EMPLOIS
Primaire	970
Fabrication	5 815
Construction	
Services aux ménages	27 635
Services moteurs	
Services publics	

Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises | Traitement : Consortium de la CMM, Nombre d'emplacements et emploi par secteur économique en 2016

LES TROIS GRANDS SECTEURS ÉCONOMIQUES

Primaire	Agriculture foresterie pêche chasse	Extraction minière Exploitation en carrière Extraction de pétrole et de gaz
Secondaire	Fabrication	Construction
Tertiaire	Services	<ul style="list-style-type: none">• Services aux ménages : Commerce de détail, transport et entreposage, hébergement et restauration, autres services.• Services publics : Services publics et administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement, enseignement, santé et services sociaux, administration publique.• Services moteurs : Commerce de gros, information et culture, arts, spectacles et loisirs, finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail, services professionnels, scientifiques et techniques, gestion de sociétés et d'entreprises.

Secteur primaire

Le secteur primaire regroupe 3 % de tous les emplois. C'est dans les municipalités de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Marc-sur-Richelieu que le nombre de travailleur(-euse)s de ce secteur est le plus élevé, puisqu'il est exclusivement tourné vers la production agricole.

Cette dernière compte 340 fermes, dont la valeur moyenne des terres se situait en 2017, en Montérégie Est, à 27 400 \$ par hectare. Malgré la tendance à une diminution du nombre d'exploitations (411 en 2004), les superficies exploitées augmentent; les fermes sont donc plus grandes. De plus, entre 2004 et 2010, le taux de location des terres agricoles est passé de 38 % à 46 %.

En 2014, 76 % des 340 exploitations agricoles avaient une production végétale comme activité principale, dominée à 85 % par les céréales et les protéagineux. C'est principalement à Mont-Saint-Hilaire et à Saint-Jean-Baptiste que l'on retrouve les exploitations fruitières. L'élevage, quant à lui, est réparti dans les municipalités de la Vallée-Nord et Saint-Jean-Baptiste, qui comptaient chacune 11 fermes avec cette production comme activité principale.

Il est à noter que la production agricole a favorisé l'essor sur le territoire de petites entreprises et de grandes industries agroalimentaires. De plus, la proximité d'un important bassin de population permet aux producteur(trice)s de développer le créneau agrotouristique.

Quant à l'activité d'extraction minérale, concentrée sur les carrières et sablières, elle représente une part marginale de l'activité économique de la MRC de La Vallée-du-Richelieu. C'est à Mont-Saint-Hilaire que l'on retrouve la plus importante carrière en activité de la MRCVR.



Secteur secondaire

Le secteur secondaire a un poids relatif dans l'économie de la MRCVR, puisqu'il regroupe 17 % des emplois générés sur le territoire dans 1 033 entreprises.

La main-d'œuvre du domaine de la fabrication est deux (2) fois plus nombreuse que celle de la construction, avec une concentration à Chambly et à Belœil où l'on retrouve les deux (2) plus importants pôles industriels de la MRCVR. La fabrication et la transformation d'aliments représentent plus d'un tiers des emplois du secteur de la fabrication.

Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire, regroupant 80 % des emplois, est le secteur dominant de la MRCVR. Ce sont les services aux ménages qui arrivent au premier rang des emplois avec plus de 11 200 emplois, dont la moitié est générée par le commerce de vente au détail. La route nationale 116 à Belœil, Mont-Saint-Hilaire et Saint-Basile-le-Grand et la route nationale 112 à Chambly constituent les principales artères commerciales. Le commerce d'alimentation et de services à l'automobile y joue un rôle prédominant, surtout à Chambly et à Saint-Basile-le-Grand.

Les services publics, qui regroupent plus de 9 000 emplois, sont essentiellement localisés dans les deux (2) villes les plus peuplées de la MRCVR, soit Chambly et Belœil. Elles concentrent près de la moitié des emplois du secteur des soins de santé et d'assistance sociale, des services d'enseignement, ainsi que de l'administration publique.

Pour les services moteurs, c'est à Mont-Saint-Hilaire que l'on retrouve le plus important nombre d'emplois cumulés des services professionnels, de la finance et des assurances, et de l'information et culture avec 1 310 emplois. Le commerce de gros, les services immobiliers ainsi que les entreprises reliées aux arts, spectacles et loisirs sont bien répartis à travers tout le territoire régional.



LE SECTEUR
TERTIAIRE
REGROUPE

80%

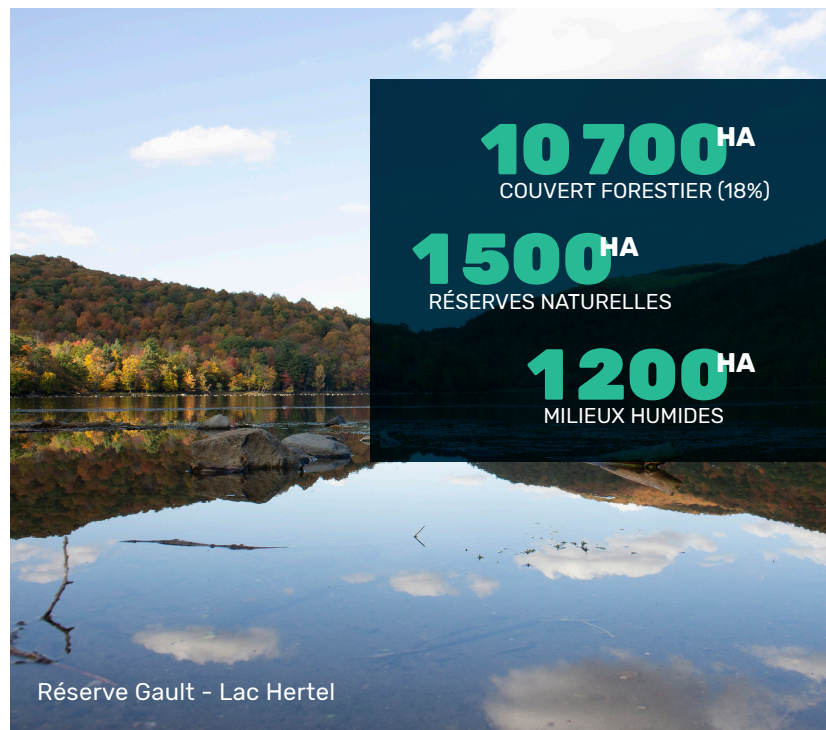
DES EMPLOIS DE
LA MRCVR

4. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

MILIEUX NATURELS

Si la rivière Richelieu, ses îles et chenaux sont l'épine dorsale de la MRCVR, alors le mont Saint-Hilaire représente le cœur de ses milieux naturels. Le mont Saint-Hilaire, une partie du mont Rougemont et le piémont du mont Saint-Bruno marquent le paysage de la MRCVR et forgent une image identitaire dont les valeurs écologiques sont intimement liées aux Montérégiennes, comme en témoigne la présence de la **Réserve** mondiale de la Biosphère du mont Saint-Hilaire, site bénéficiant d'une reconnaissance internationale par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

La biodiversité est élevée sur le territoire de la MRCVR. Elle se manifeste notamment par la diversité des écosystèmes, soit : les boisés, les friches, les haies, les milieux humides, les milieux aquatiques riverains, les îles et chenaux ainsi que les 26 espèces fauniques et 71 espèces floristiques à statut précaire.



Le couvert forestier, à dominance feuillue, s'établit à 10 750 ha, soit 18 % du territoire, comprenant 20 écosystèmes forestiers exceptionnels sur près de 900 hectares.

Les réserves naturelles reconnues totalisent plus de 1 500 hectares, soit 2,5 % du territoire de la MRCVR, dont plus de 1 000 hectares sur le mont Saint-Hilaire ou son piémont. Près de 1 200 hectares de milieux humides ont été répertoriés, toutefois ce chiffre pourrait doubler si l'on considère les milieux humides potentiels identifiés.

Le principal constat relatif aux milieux aquatiques concerne la qualité de l'eau des **915 km de cours d'eau du territoire**. Alors que la qualité de l'eau de la rivière Richelieu alterne entre une valeur «bonne» et «douteuse» depuis 2001, elle est considérée de «mauvaise», voire de «très mauvaise» qualité, respectivement dans les rivières L'Acadie et des Hurons. Pour sa part, la rivière Amyot à Saint-Charles-sur-Richelieu a une eau de qualité «satisfaisante».

ORGANISATION SPATIALE

ZONE AGRICOLE PERMANENTE

La zone agricole permanente couvre 86 % de la superficie terrestre de la MRCVR, soit 50 687 hectares (ha), concentrée dans les municipalités de la Vallée-Nord, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Mathieu-de-Belœil, qui ont plus de 92 % de leur territoire en zone agricole.



86% DU TERRITOIRE DE LA MRCVR EST EN ZONE AGRICOLE PERMANENTE

Un TOD (Transit-Oriented Development) est un quartier qui combine une mixité d'usages et qui est structuré autour d'un accès important aux transports en commun accessible à une distance de marche ou à vélo.

QU'EST-CE QU'UN TOD ?

PÉRIMÈTRES D'URBANISATION

Les périmètres d'urbanisation délimitent les secteurs urbanisés et ceux où le développement urbain est permis. Ceux-ci occupent plus de 6 800 ha, soit 11,6 % de la superficie terrestre de la MRCVR. Plus de 90 % des logements y sont localisés. La superficie développée à des fins résidentielles a connu une croissance importante, correspondant à environ 500 hectares par décennie depuis 1995. La croissance du nombre de logements pour la période 2006-2015 correspond de près à celle des ménages, soit aux environs de 9 000, dont un peu plus d'un quart est localisé dans les aires TOD optimales

FONCTION COMMERCIALE

La fonction commerciale occupe plus de 540 ha. Les villes de Mont-Saint-Hilaire, Belœil et Chambly ont les plus importantes superficies commerciales, avec plus de 95 hectares chacune. Le développement des abords de l'A 20 et l'émergence de pôles secondaires locaux, comme celui de Carignan, à l'emplacement de l'ancien marché aux puces, ont marqué les récentes décennies. Cependant, l'omniprésence d'espaces de stationnement en façade, caractéristique du développement commercial linéaire ou en bande (strip mall), tant sur la route 116 que sur la route 112, limite le potentiel des interventions pour créer des formes urbaines à échelle humaine.



FONCTION INDUSTRIELLE

Les superficies industrielles sont en décroissance depuis 1995, phénomène accentué par la modification, en 2001, des limites de la MRCVR excluant Saint-Bruno-de-Montarville et son parc industriel, qui a représenté longtemps un pôle de premier plan. En 2017, les superficies industrielles représentaient 150 hectares et les plus importantes sont situées à Belœil, Chambly, Mont-Saint-Hilaire et Saint-Mathieu-de-Belœil. Durant les dernières années, on remarque l'apparition de commerces et d'édifices de bureaux aux côtés des usages industriels (Chambly et Saint-Mathieu-de-Beloeil), présageant une mutation.

USAGE INSTITUTIONNEL

La superficie allouée aux usages institutionnels représente 306 hectares. Elle est en augmentation depuis 1995, notamment par l'aménagement des usines de traitement des eaux usées à Saint-Basile-le-Grand et à Carignan.



SERVICES ET INFRASTRUCTURES

La MRCVR compte 29 établissements primaires, accueillant plus de 10 000 élèves. Elle compte également un CLSC, cinq (5) centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ), trois (3) centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED) et deux (2) centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA). Près de 88 000 personnes sont suivies dans cinq (5) cliniques médicales, deux (2) cliniques spécialisées et dix (10) groupes de médecine de famille. Enfin, on recense cinq (5) CHSLD et seize (16) résidences privées pour aîné(e)s.

29 écoles primaires

accueillant plus de
10 000
élèves



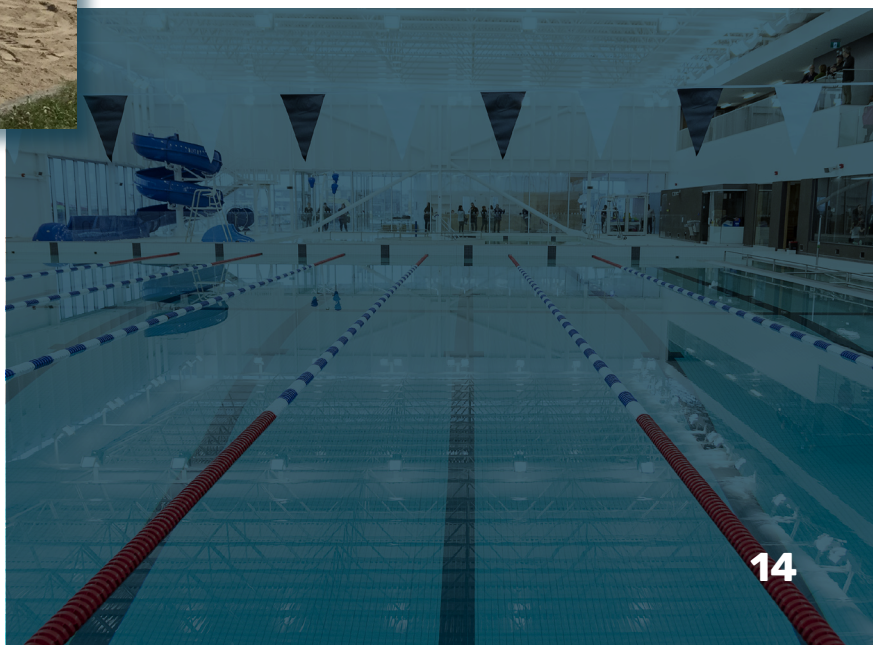
168 parcs

2 pôles culturels
(Belœil et Chambly)



La MRC de La Vallée-du-Richelieu est bien pourvue en parcs et en équipements sportifs, culturels et de loisirs. De nouveaux projets ont récemment vu le jour au cours des dernières années ou sont présentement en planification, dont un centre aquatique à Belœil et un complexe multirécréatif à Carignan.

Six (6) municipalités/villes de la MRCVR ont constitué une régie intermunicipale de sécurité incendie. La caserne de Mont-Saint-Hilaire a été inaugurée en 2017 et des projets de casernes sont en cours à Belœil et à Saint-Basile-le-Grand.



L'approvisionnement en eau potable des quatre (4) usines de filtration de la MRCVR est assuré par la rivière Richelieu. La consommation d'eau s'élève à environ 356 L par personne par jour, ou à 315 L en ne considérant que le secteur résidentiel, une amélioration appréciable depuis les 400 L observés en 2004. Cette consommation est similaire à la moyenne québécoise, mais largement supérieure à la moyenne canadienne de 251 L. Pour ce qui est de l'épuration des eaux usées, dix (10) stations sont situées sur le territoire de la MRCVR. Elles sont jugées «satisfaisantes» pour le respect des surverses. Cependant certaines stations dépassent leur capacité hydraulique de conception, ce qui peut augmenter le nombre surverses.



-12% consommation eau potable (2004 - 2016)

10 stations d'eau usées (Certaines dépassent leur capacité hydraulique)

-23% ordures ménagères (2011 - 2016)

+13% matières recyclables (2006 - 2011)

+48% résidus organiques (2006 - 2016)



Les quantités de matières résiduelles (ordures ménagères) éliminées ont diminué entre 2011 et 2016, malgré une augmentation de la population, passant de 367 à 297 kg par habitant(e). Ce taux est similaire à celui calculé pour la couronne Sud, mais légèrement supérieur à la CMM (275 kg). Le taux de récupération des matières recyclables est passé de 48 % en 2006 à 61 % en 2016 pour les municipalités et villes de la CMM, avec 101 kg par personne par année. Les résidus organiques, dont l'interdiction d'enfouissement sera effective en 2022, sont depuis janvier 2018 transformés en biogaz par la Société d'économie mixte de l'Est de la couronne Sud (SEMECS).

TRANSPORT

La superficie de l'emprise des infrastructures de transports et de communications s'élève à près de 2 700 ha, soit 4,6 % du territoire de la MRCVR.

La rivière Richelieu limite les liens intermunicipaux à cause d'un nombre limité de ponts la surplombant (A 10, A 20, R 112 et R 116). Cela affecte particulièrement les municipalités de la Vallée-Nord, d'autant plus que des traversiers de type «bac à câble», exploités par des propriétaires privés, ne sont en service que d'avril à décembre et que le pont de glace entre Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Antoine-sur-Richelieu n'a plus été construit depuis 2017.



Les axes routiers suprarégionaux, soit les autoroutes 10 et 20, d'orientation est-ouest, favorisent les liens avec la région métropolitaine. Le débit de circulation le plus élevé est observé sur le tronçon de l'A 10 à l'ouest de l'A 35, avec une moyenne annuelle de 81 000 déplacements journaliers, tandis que sur l'A 20, à l'ouest de la rivière Richelieu, il atteint 76 000 déplacements journaliers.

Les principaux axes régionaux, les routes 112 et 116, répondent aux besoins de déplacements quotidiens de la population. À la limite ouest de la MRCVR, les deux (2) routes nationales affichent un débit similaire, soit 35 000 sur la R 116 et 36 000 sur la R 112, qui diminue vers l'est, respectivement à 9 700 et à 23 000 déplacements journaliers. Le réseau routier est fortement sollicité par le camionnage, entraînant des nuisances, notamment dans certaines municipalités rurales où la proportion de camions excède par endroits 10 % du débit de circulation.

La structure du service de transport en commun dans le secteur Centre - Vallée du Richelieu est composée de quatre (4) types de circuits avec 34 lignes qui sillonnent le territoire, sur 598 km de parcours, et quatre (4) lignes qui desservent l'extérieur du territoire, sur 350 km pour un achalandage en constante progression de plus de 2 151 000 passager(-ère)s. Les fréquences varient énormément, dépendant du circuit et de l'horaire. Aucun réseau de transport en commun n'existe à Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Mathieu-de-Belœil et dans la Vallée-Nord. Dans le secteur Chambly-Richelieu-Carignan, 16 lignes d'autobus et neuf (9) trajets de taxi collectif ont permis de transporter 1 318 600 passager(-ère)s en 2017, en hausse de 17,3 % depuis 2013.



Les circuits régionaux totalisent près de 200 km de parcours, tandis que les circuits locaux parcourent près de 90 km. Le service de taxibus est offert dans plusieurs secteurs de Carignan et de Chambly sur près de 70 km. Les services de transport adapté pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite sont également en hausse et ont desservi, en 2017, tous secteurs confondus près de 86 000 passager(-ère)s. La gratuité des déplacements locaux est effective à l'intérieur des villes de Chambly, Richelieu et Carignan depuis 2012 pour l'ensemble des utilisateur(-trice)s et depuis 2018 à Mont-Saint-Hilaire.

Une ligne de train de banlieue, longeant l'axe de la route 116, relie Mont-Saint-Hilaire à la gare Centrale de Montréal sur 34,9 km et circule sur les voies appartenant au CN.

Trois (3) des sept (7) gares de la ligne sont situées dans la MRCVR : Mont-Saint-Hilaire, McMasterville et Saint-Basile-le-Grand. En 2019, l'achalandage annuel était de 2 260 740 usager(-ère)s, en baisse de 0,5 % depuis 2013, en outre parce que le nombre de départs reste limité.

Le service de taxibus est offert dans plusieurs secteurs de Carignan et de Chambly sur **70** km



200 km
longueur du
réseau cyclable

Le réseau cyclable est d'une longueur de 200 km, dont 53 km sont sur rue ou en site propre. La Route verte traverse les villes de Carignan et Chambly sur plus de 16 km. La Route des Champs vient la rejoindre au sud du territoire à partir du pont Yule, à Chambly. Une partie du sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire, le premier axe du Réseau vélo métropolitain de la CMM, a été inauguré en 2017, mais reste à être complété.



168 parcs et
espaces publics

CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET RÉCRÉOTOURISME

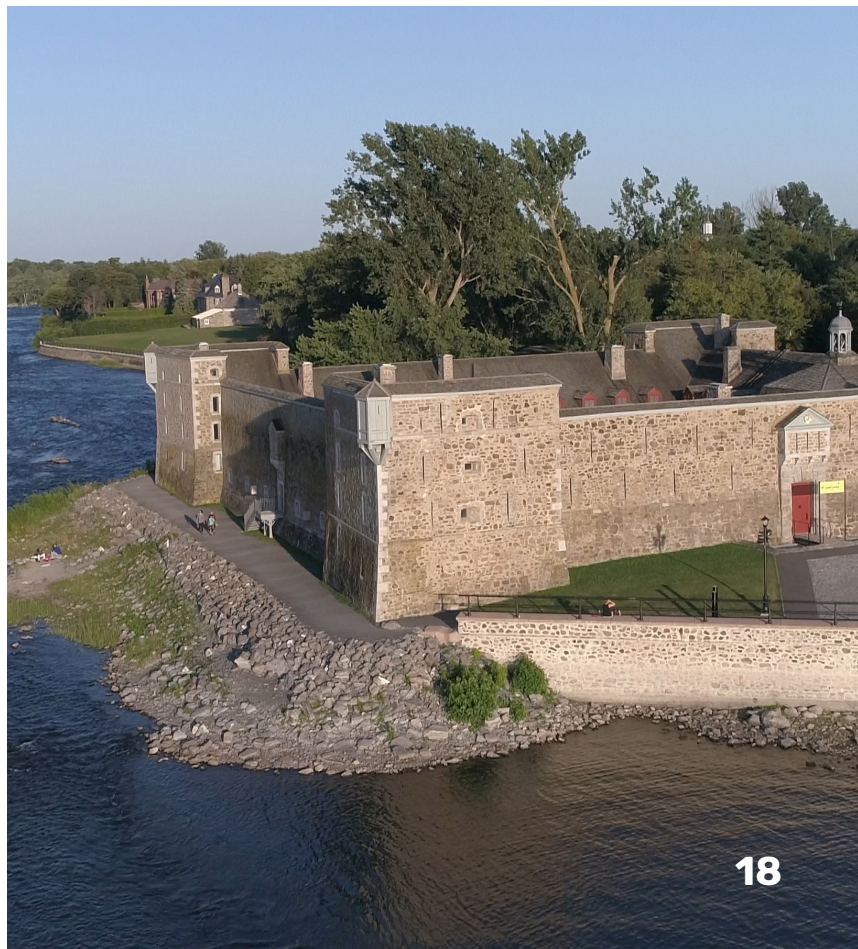
Les sites d'activités récréatives et de loisirs et les lieux culturels, incluant les bibliothèques, les musées et les salles d'expositions, occupent une superficie d'environ 2 130 ha.

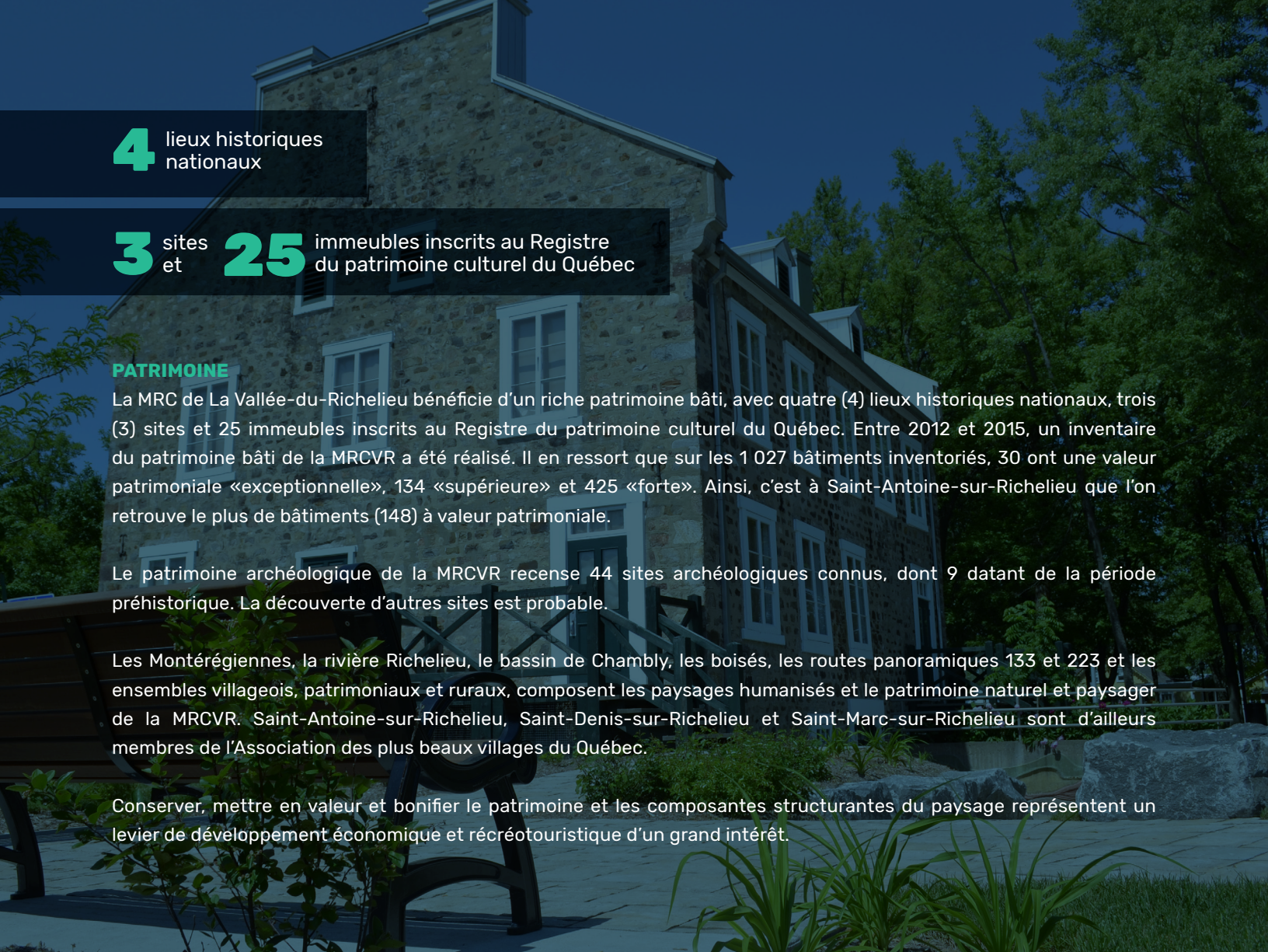
La superficie des 168 parcs (189 ha) et espaces publics, reconnus lieux de socialisation et de promotion des saines habitudes de vie, est supérieure à Chambly, Belœil, Mont-Saint-Hilaire et Saint-Basile-le-Grand. La Réserve naturelle Gault, dont l'accès est assuré par le Centre de la Nature du Mont Saint-Hilaire, est considérée comme centre touristique (1000 ha).

Les principaux lieux de diffusion culturelle sont situés à Belœil et à Mont-Saint-Hilaire, ville où l'on recense davantage de lieux dédiés à des expositions culturelles. La promotion d'artistes emblématiques de la région y est à l'honneur par l'entremise du Musée des Beaux-Arts et des maisons associées. Deux pôles culturels sont désormais présents dans la MRCVR, le Domaine culturel Aurèle-Dubois et le nouveau Pôle culturel de Chambly, inauguré en 2019, comprenant une bibliothèque et une salle de spectacle multifonctionnelle de 400 sièges.

Le patrimoine culturel et historique est promu dans les municipalités de la Vallée-Nord, par l'entremise, entre autres, de la Maison nationale des Patriotes et de son musée. Les lieux historiques nationaux du Fort-Chambly et du Canal-de-Chambly constituent une destination culturelle d'envergure, avec une fréquentation respective, en 2017-2018, de 168 000 et 280 000 touristes. L'accès public aux berges constitue un autre atout mis en valeur par plusieurs municipalités.

Avec sa signature «Région gourmande», la MRCVR se distingue en matière d'agrotourisme grâce à son offre diversifiée : vergers, cidreries, microbrasseries, vignobles, érablières et autres producteur(-trice)s, boutiques et produits fins, tables champêtres et restaurants gastronomiques. Le cyclotourisme a un excellent potentiel de développement.





4 lieux historiques nationaux

3 sites et **25** immeubles inscrits au Registre du patrimoine culturel du Québec

PATRIMOINE

La MRC de La Vallée-du-Richelieu bénéficie d'un riche patrimoine bâti, avec quatre (4) lieux historiques nationaux, trois (3) sites et 25 immeubles inscrits au Registre du patrimoine culturel du Québec. Entre 2012 et 2015, un inventaire du patrimoine bâti de la MRCVR a été réalisé. Il en ressort que sur les 1 027 bâtiments inventoriés, 30 ont une valeur patrimoniale «exceptionnelle», 134 «supérieure» et 425 «forte». Ainsi, c'est à Saint-Antoine-sur-Richelieu que l'on retrouve le plus de bâtiments (148) à valeur patrimoniale.

Le patrimoine archéologique de la MRCVR recense 44 sites archéologiques connus, dont 9 datant de la période préhistorique. La découverte d'autres sites est probable.

Les Montérégiennes, la rivière Richelieu, le bassin de Chambly, les boisés, les routes panoramiques 133 et 223 et les ensembles villageois, patrimoniaux et ruraux, composent les paysages humanisés et le patrimoine naturel et paysager de la MRCVR. Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Marc-sur-Richelieu sont d'ailleurs membres de l'Association des plus beaux villages du Québec.

Conserver, mettre en valeur et bonifier le patrimoine et les composantes structurantes du paysage représentent un levier de développement économique et récréotouristique d'un grand intérêt.

CONCLUSION

Cette synthèse du portrait du territoire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu va servir de base de réflexions pour la révision du Schéma d'aménagement et de développement durable de 3^e génération que nous amorçons ensemble.

Les enjeux qui s'en dégagent vont alimenter les discussions et nourrir les prises de décisions quant à l'orientation de l'avenir souhaité du territoire à l'horizon 2040.

CRÉDITS PHOTOS

François Bouliane (Tailleur D'images), exo et Geneviève Bonneau

RÉDACTION

Service de l'Aménagement du territoire et mobilité

COORDINATION ET CONCEPTION GRAPHIQUE

Service des communications et affaires publiques



MRC DE LA
VALLÉE-DU-RICHELIEU

Mode urbain, terroir de vie!